

VILLE D'ARBOIS

DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.03.20-02

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p><u>PRÉSENTS</u> : Mme DEPIERRE Valérie, Maire, M. JAILLET Marc, Mme BUGADA Catherine, M. CHUARD Valentin, Mme BRIOT-GAIDIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, Mme REGALDI Sylvie, M. TAUBATY Christian, Mmes JEANDENANS Jennifer, BOUDRY Jeanne, M. LANQUETIN Jean-Philippe, Mme LAMY Alice, M. ROBERGET Philippe, Mme HALLE Cathy, M. LEMESRE Matthieu, Mme CHATEAU Christine, M. PRUDENT Adrien, M. VUILLET Olivier, Mme DUBOZ Catherine, M. BRUNIAUX Philippe, Mme SOLNON Marie-Pierre, M. COURT Jean-Louis, conseillers municipaux.</p> <p><u>ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR</u> : M. MILLE Pierre a donné pouvoir à Mme BUGADA Catherine.</p> <p><u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Mme HALLE Cathy</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 22	
Nb de procuration : 1	
Convocation du : 16 / 03 / 2026	

DÉLIBÉRATION N° 02 :

Détermination du nombre d'adjoints

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L.2122-1 et L.2122-2,

CONSIDERANT que le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal

CONSIDERANT que l'effectif légal du conseil municipal est de 23 conseillers municipaux,

CONSIDERANT que le nombre maximal d'adjoints autorisé est ainsi de six (6),

VU la proposition de Mme la Maire de fixer à six (6) le nombre d'adjoints,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide,

- **DE FIXER** à six (6) le nombre d'adjoints au maire de la commune

Résultat du vote :

- Pour : 18
- Contre : 5
- Abstention : 0

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 23 mars 2026

La Maire,



Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,



Cathy HALLE

Transmission en préfecture le : 26/03/2026

Affichage le : 26 / 03 /2026

Certifiée exécutoire le : 26/03/2026